

Etudes de prévalence en Suisse et spécificités de la violence domestique

Jacqueline De Puy, Dr Phil.

Colloque du Bureau de l'égalité du canton de Vaud « violence domestique et système judiciaire, enjeux et perspectives », le 7.12.2012, Lausanne

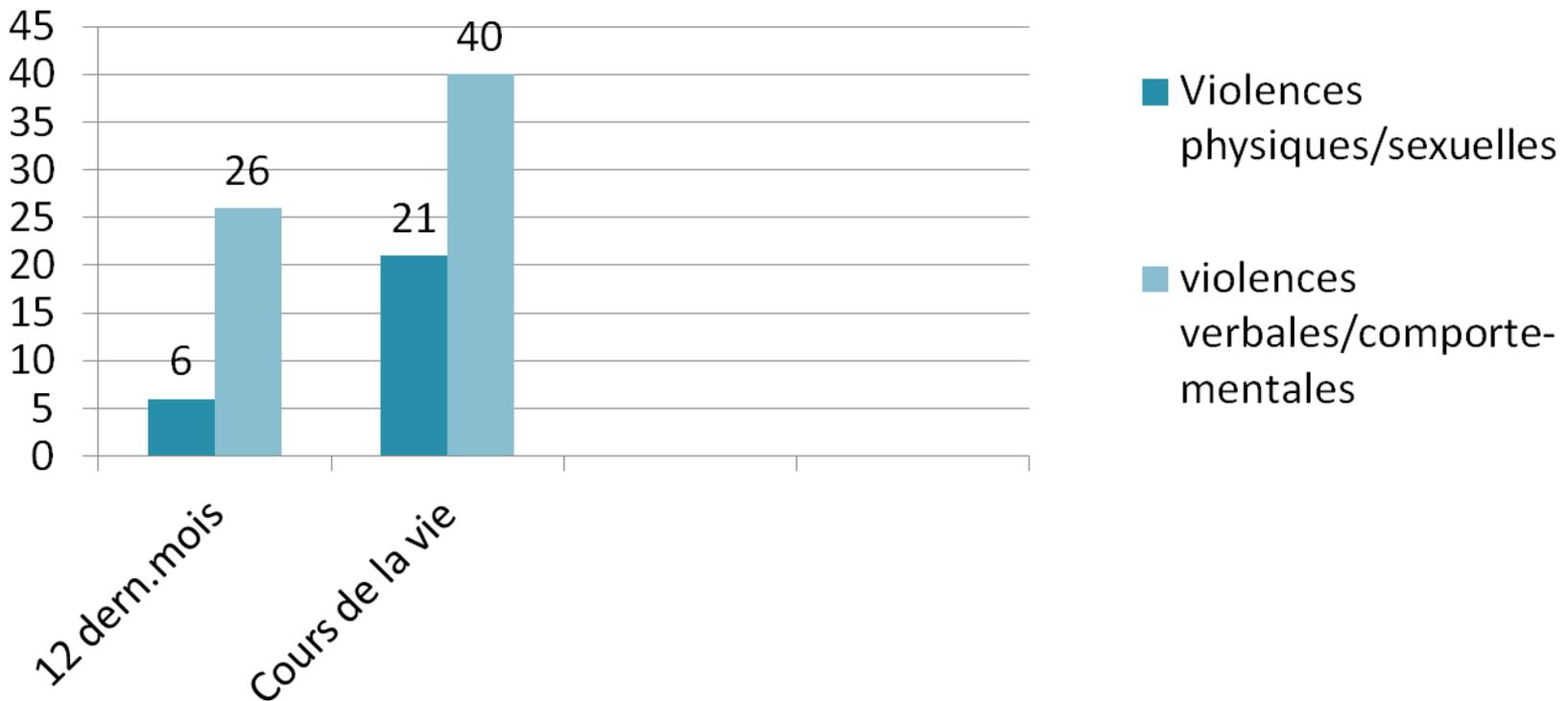
Etude PNR35 menée par le Bureau de l'égalité, Genève

Lucienne Gillioz, Jacqueline De Puy et
Véronique Ducret (1997). **Domination et
violence envers la femme dans le couple,**
Lausanne : Payot.

Population étudiée

Echantillon représentatif au niveau suisse de 1500 femmes âgées de 20 à 60 ans vivant ou ayant vécu en couple dans les 12 mois précédant l'enquête

% de femmes victimes selon la période d'observation



% de femmes violentées au cours des 12 derniers mois parmi les séparées durant cette période

Violence physique et/ou sexuelle 20,3 %

La violence ne se cantonne pas à certaines catégories de la population, elle traverse les clivages sociaux*

*niveau d'éducation, revenu, femmes actives vs au foyer, couples suisses, étrangers ou binationaux : aucune différence statistiquement significative

La dominance de l'homme

Trois dimensions :

- ◆ L'autorité dans le couple
- ◆ L'emprise sur la femme
- ◆ La dévalorisation de la femme

Un homme avec un indice de dominance élevé a

19 fois plus de chances

de recourir à la violence qu'un homme avec un indice de dominance nul ou faible

Violence physique/sexuelle

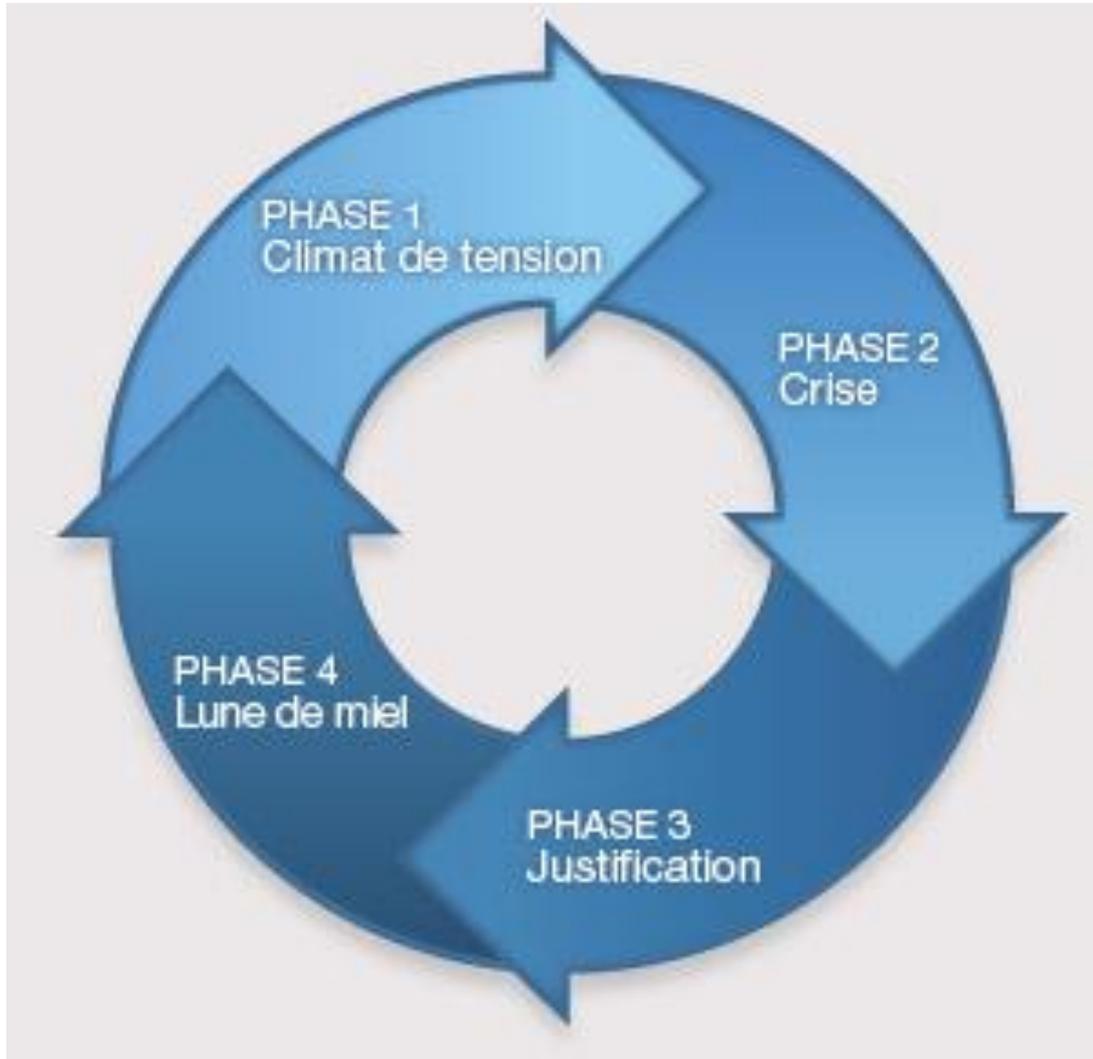
Effets sur la santé des victimes

- Fatigue
- Anxiété
- Consommation de somnifères, antidépresseurs, tranquillisants

Sont nettement* plus fréquentes chez les femmes victimes vs. non-victimes

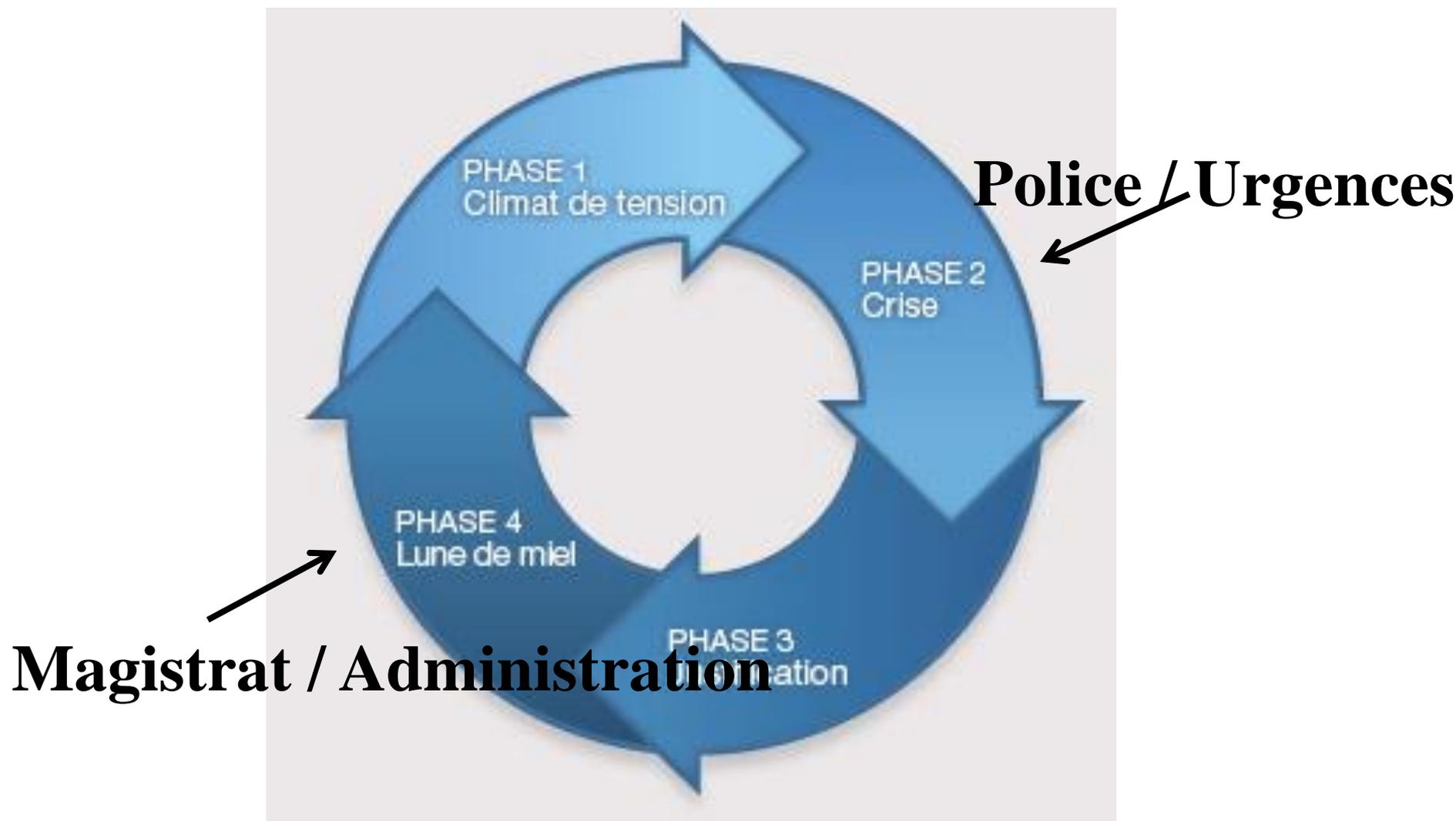
*différences statistiquement significatives

Comprendre le processus



Colloque 7.12.2012 "Violence domestique
et système judiciaire"

Comprendre le processus



Les enfants témoins de la violence des parents

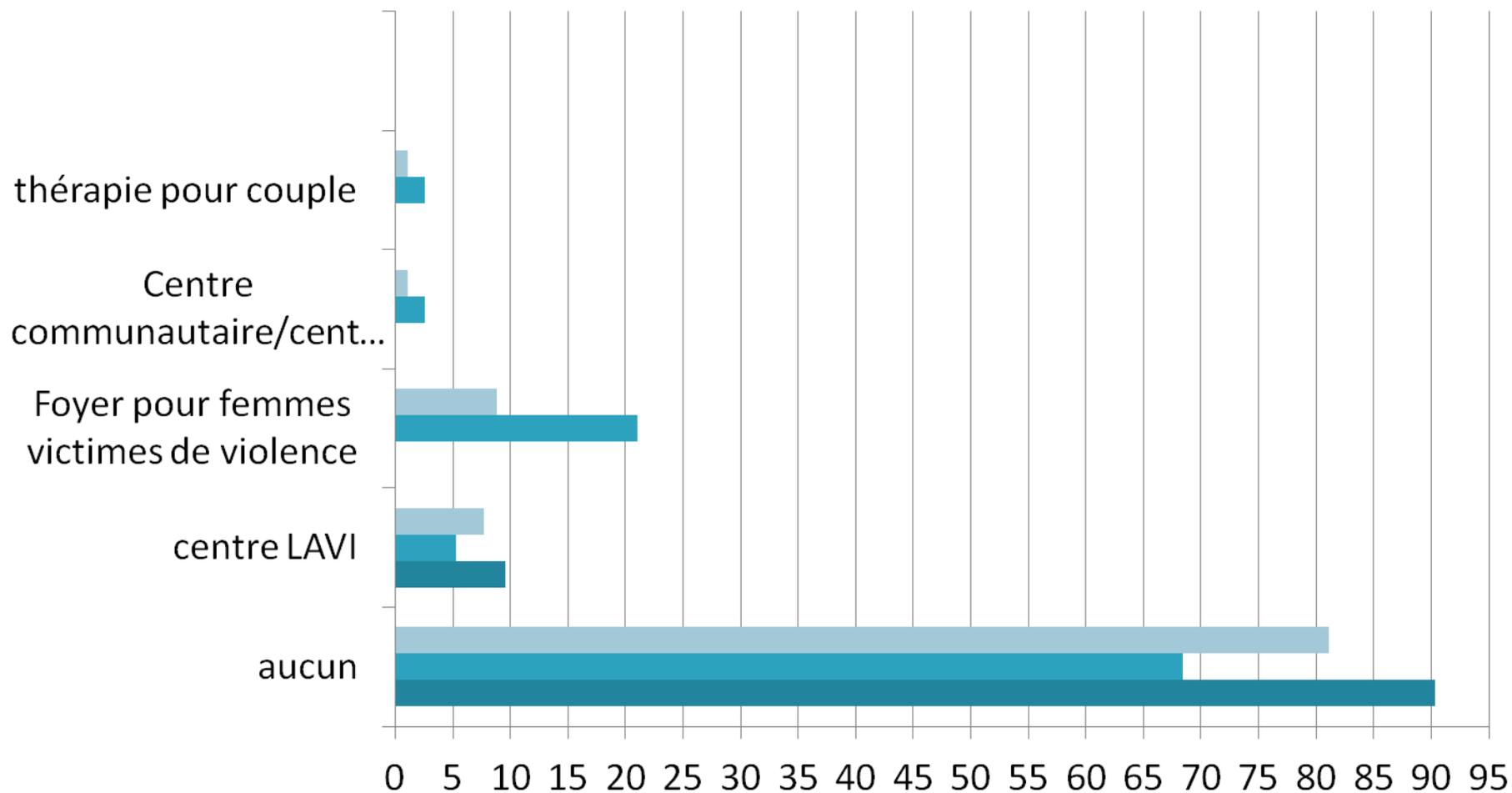
55,9% des enfants ont assisté (toujours, souvent, parfois) aux disputes des parents

Sondage international de victimisation envers les femmes IVAWS

En Suisse : Institut de criminologie et de droit pénal,
Lausanne

Martin Killias, Mathieu Simonin et Jacqueline De Puy
(2004) **Violence experienced by women in
Switzerland over their lifespan.** Results of the
International Violence against Women Survey
(IVAWS). Berne : Stämpfli et Cie.

Organisme spécialisé consulté par la victime



■ toutes agressions (n=90 cas)

■ victime du partenaire/ de l'ex (n=38 cas)

■ victime de quelqu'un d'autre que le partenaire ou l'ex (n=52 cas)

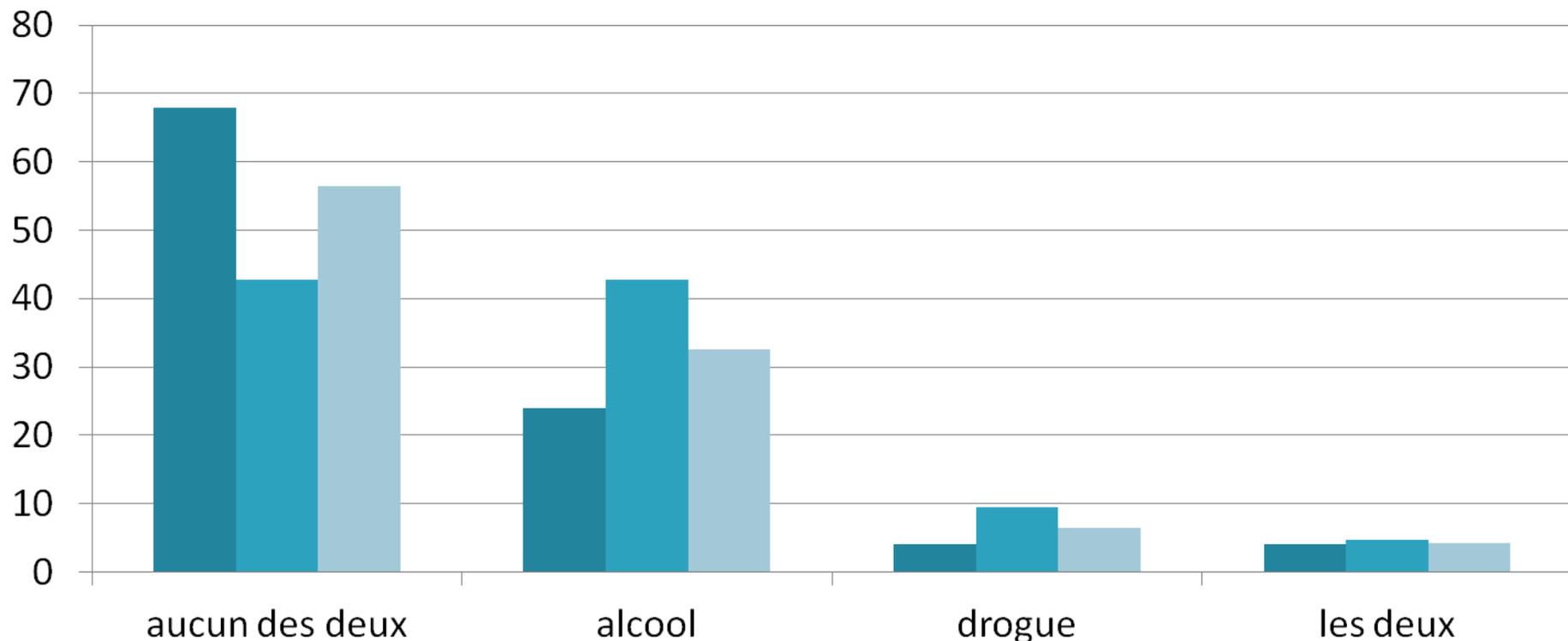
Cas non reportés à la police: raisons invoquées par la victime (en pourcent du total de cas non dénoncés):



Modèles d'intervention intégrée contre la violence conjugale (Duluth)

- Concertation entre les instances intervenant
- Renforcement du rôle de la justice et la police
- Soutien et accompagnement des victimes
- Programmes pour auteurs

L'auteur était-il sous l'emprise de drogue ou d'alcool lors de l'agression?



■ victime de quelqu'un d'autre que le partenaire ou l'ex (n=50 cas)

■ victime du partenaire/ de l'ex (n=42 cas)

■ toutes agressions (n=92 cas)

Besoin de pratiques fondées sur l'évidence

Département Fédéral de l'Intérieur/BFEG/Domaine violence domestique **(2011). Violence dans les relations de couple – Rapport sur les besoins en matière de recherche.** Berne: BFEG.

P.ex. : Check-list (www.ncjfcj) pour évaluer la dangerosité de l'agresseur (USA)

- **Met la faute** de sa propre violence sur autrui
- **Minimise** les actes de violence
- **Menace** d'utiliser une arme
- Possède une **arme à feu**
- Menace ou tentative de **suicide**
- Menace de **faire du mal aux enfants**
- A des comportements de **harcèlement**
- A déjà tenté d'**étrangler** la victime
- Est excessivement **jaloux** de la victime